Des volailles en bonne santé

Labellisée bien-être animal

Objectifs

Savoir repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air Prévenir ou guérir les maladies à l’aide d’une pharmacie minimale. disposer de moyens immédiatement utilisables pour initier les changements , devenir plus autonome dans les prises de décisions et acquérir des réflexes de soins en médecines naturelles.

Enjeux

Les éleveurs de volailles, poules pondeuses, poulets de chair, ont besoin d'acquérir des réflexes simples pour maintenir leurs animaux en bonne santé tout en veillant à ne pas répandre dans l'environnement des résidus de produits allopathiques. Cette formation du Groupement Zone Verte, et réalisée par une vétérinaire expérimentée en aviculture leur permet de vérifier leurs pratiques, de disposer d'outils pertinents dans le respect du cahier des charges de l'élevage avicole biologique.

Contenu

Rappel des besoins essentiels des volailles (alimentation, logement ..) afin qu'elles aient la capacité physique et immunitaire de s'adapter aux aléas climatiques et autres stress.
Notions de réglementation en ce qui concerne les salmonelles.
Présentation et description de certains problèmes (picage, parasites externes, ponte irrégulière, qualité de l'oeuf, troubles digestifs, troubles respiratoires, boiteries).des volailles et la manière de les éviter avec des bonnes pratiques, et apports naturels autorisés en AB
Description des outils mis en place en prévention et en curatif dans une ferme avicole.
J2 :
Mise en évidence les différents facteurs favorisants des pathologies en élevage de volailles au travers d'un travail collectif et vivant :
-Rappel biologie/physiologie de l'animal (fonctionnement anatomique, sensibilités particulières, risques sanitaire les plus fréquents...)
- Présentation de 8 cas cliniques vécus.
- Propositions pour évoluer : alimentation ? Compléments alimentaires ? Parcours extérieur ?

La seconde journée aura pour support l'autopsie et /ou la visite l'un élevage.

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 15/02/2022

Tarifs

Adhérent 440€
Non adhérent 440€
Non agricole 440€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
Fax. 04 67 06 55 75
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Prévoir son repas de midi

Modalités d'accès : Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

Dates, lieux et intervenants

22 mars 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	selon visite 34000	Dr Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte, formée au bien-être animal par l'ITAVI
23 mars 2022 09:00 - 17:00 (7hrs)	selon visite 34000	Dr Nathalie Laroche, vétérinaire du groupement Zone Verte, formée au bien-être animal par l'ITAVI

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d’installation doivent fournir l’attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)